



COMMUNIQUÉ

N° : 15

L'IATA publie son rapport sur la sécurité et les détails du rendement de sécurité des compagnies aériennes

25 mars 2021 (Montréal) – L'Association du transport aérien international (IATA) a annoncé la publication de son [Rapport sur la sécurité 2020](#) et publié des données sur le rendement de sécurité de l'aviation commerciale en 2020.

- Le nombre total d'accidents a diminué, passant de 52 en 2019 à 38 en 2020.
- Le nombre total d'accidents mortels a aussi diminué, passant de 8 en 2019 à 5 en 2020.
- Le taux global d'accidents était de 1,71 accident par million de vols. C'est plus élevé que la moyenne sur cinq ans (2016-2020) qui était de 1,38 accident par million de vols.
- Le taux d'accidents des compagnies aériennes membres de l'IATA était de 0,83 par million de vols, ce qui représente une amélioration par rapport au taux moyen sur cinq ans de 0,96.
- Le nombre total de vols a diminué de 53 % en 2020, pour s'établir à 22 millions.
- Le risque de mortalité est demeuré inchangé par rapport à la moyenne sur cinq ans de 0,13.

Avec un risque de mortalité de 0,13 en moyenne dans le transport aérien, une personne devrait prendre l'avion chaque jour durant 461 ans avant d'être impliquée dans un accident causant au moins un décès. En moyenne, une personne devrait voyager par avion chaque jour durant 20 932 ans pour subir un accident fatal à 100 % des personnes à bord.

« L'aviation est un moyen de transport sûr, bien que l'industrie ait connu un recul en 2020. L'importante réduction du nombre de vols a accru l'impact de chaque accident sur le calcul des taux. Mais les chiffres ne mentent pas, et nous ne permettrons pas que cela devienne une tendance. Nous allons mettre encore davantage d'accent sur la sécurité en cette période de réduction des opérations, et au moment où nous reconstruirons les horaires de vols et que le monde rouvrira », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

« Pour la première fois en plus de quinze ans, il n'y a pas eu de cas de perte de contrôle en vol (LOC-I), à l'origine de la plus grande proportion de décès depuis 2016. L'absence de tels incidents en 2020 représente une évolution positive. Néanmoins, selon les rapports préliminaires des enquêtes sur la perte tragique du vol Sriwijaya Air SJ 182 au début de 2021, nous devons continuer d'apprendre et de nous améliorer, », ajoute M. de Juniac.

	2020	2019	Moyenne sur 5 ans (2016-2020)
Taux global d'accidents (accidents par million de vols)	1,13, soit 1 accident pour 0,58 million de vols	1,11, soit 1 accident pour 0,9 million de vols	1,38, soit 1 accident pour 0,75 million de vols
Nombre total d'accidents	38	52	52,4
Accidents mortels ⁱ	5 (3 jets et 2 turbopropulseurs) 240 décès	8, et 240 décès	7,6, et 222,4 décès
Risque de décès	0,13	0,09	0,13
Pertes de coque d'avion à réaction (par million de vols)	0,21, soit un accident grave pour 4,8 millions de vols	0,15 (un accident grave pour 6,6 millions de vols)	0,20 (un accident grave pour 5 millions de vols)
Pertes de coque de turbopropulseur (par million de vols)	1,59 (1 perte de coque pour 0,63 million de vols)	0,69 (1 perte de coque pour 1,45 million de vols)	1,07 (1 perte de coque pour 1 million de vols)

Taux de pertes de coque d'avion à réaction par région d'appartenance de l'exploitant (par million de départs)

Le taux de pertes de coque global a augmenté légèrement en 2020, comparativement à la moyenne sur cinq ans (2016-2020), malgré des améliorations dans cinq régions.

Région	2020	2016-2020
Monde	0,21	0,20
Afrique	0,00	0,28
Asie-Pacifique	0,62	0,30
Communauté des États indépendants (CEI)	1,37	1,20
Europe	0,31	0,14
Amérique latine et Caraïbes	0,00	0,39
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,00	0,34
Amérique du Nord	0,00	0,10
Asie du Nord	0,00	0,03

Taux de pertes de coque de turbopropulseur par région d'appartenance de l'exploitant (par million de départs)

Six régions affichent des améliorations ou un résultat inchangé en ce qui concerne le taux de pertes de coque de turbopropulseur en 2020, comparativement aux moyennes respectives sur cinq ans. Les accidents impliquant des aéronefs à turbopropulseur représentaient 29 % de tous les accidents en 2020, et 40 % des accidents mortels.

Région	2020	2016-2020
Monde	1,59	1,07
Afrique	13,02	4,93
Asie-Pacifique	0,00	0,58
Communauté des États indépendants (CEI)	0,00	13,75
Europe	0,00	0,00
Amérique latine et Caraïbes	2,35	0,73
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,00	1,44
Amérique du Nord	0,00	0,30
Asie du Nord	0,00	0,00

Sécurité en Afrique

Les compagnies aériennes basées en Afrique subsaharienne ont subi six accidents l'an dernier, dont deux mortels, impliquant des aéronefs à turbopropulseur. C'est le même nombre d'accidents mortels qu'en 2019, cependant le risque de décès a augmenté puisqu'il y a eu moins de vols l'an dernier. Il n'y a pas eu d'accident avec perte de coque impliquant des avions à réaction en 2020.

L'attention en Afrique demeure dirigée vers la mise en œuvre des normes de sécurité et pratiques recommandées (SARPS) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). À la fin de 2020, quelque 28 pays d'Afrique (61 % du total) avaient atteint un niveau de mise en œuvre des SARPS d'au moins 60 %, soit la même proportion qu'en 2019. « Bien que nous soyons conscients des extraordinaires défis affrontés en 2020 dans tous les aspects de l'aviation, nous espérons qu'il y aura une amélioration de ce nombre avec le déclin de la pandémie », a précisé M. de Juniac.

L'IATA maintient aussi son étroite collaboration avec les intervenants de la région. L'IATA et l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) ont joint leurs efforts à ceux de la Commission africaine de l'aviation civile (AFCAC) dans le cadre d'un projet de sécurité de trois années visant à soutenir les exploitants aériens d'Afrique des pays participant au Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) pour s'assurer qu'ils répondent et maintiennent les normes mondiales de sécurité en aviation.

Sécurité dans la CEI

Les compagnies aériennes basées dans la région de la CEI n'ont subi aucun accident mortel en 2020, ce qui marque une importante amélioration par rapport à 2019. Le taux de pertes de coque d'avion à réaction des compagnies aériennes de la CEI en 2020 était meilleur qu'en 2019, mais moins bon que la moyenne sur cinq ans (2016-2020). Ce taux était aussi le plus élevé parmi toutes les régions. Les compagnies aériennes de la CEI n'ont subi aucun accident avec perte de coque d'avions à turbopropulseur en 2020, ce qui représente une importante amélioration par rapport à 2019 et à la moyenne sur cinq ans.

Audit de la sécurité de l'exploitation de l'IATA (IOSA)

En 2020, le taux global d'accidents des compagnies aériennes qui figurent au registre IOSA était près de trois fois meilleur que celui des compagnies aériennes non inscrites à l'IOSA (1,20 contre 3,29). La moyenne sur la période de 2016-2020 des compagnies aériennes IOSA était plus de deux fois meilleure que celle des compagnies non inscrites à l'IOSA (0,99 contre 2,32). Toutes les compagnies aériennes membres de l'IATA doivent maintenir leur attestation IOSA. Actuellement, 438 compagnies aériennes figurent au [registre IOSA](#), dont 142 compagnies non-membres de l'IATA.

Risque de décès

Le risque de décès mesure le degré d'exposition d'un passager ou d'un membre d'équipage à un accident catastrophique qui entraîne la mort de toutes les personnes à bord. Le calcul du risque de décès ne tient pas compte de la taille de l'aéronef ou du nombre de passagers. La mesure concerne le pourcentage de décès parmi les personnes à bord.

[Téléchargez le rapport 2020 sur la sécurité](#)

- IATA -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fiche d'information sur la sécurité](#)
- L'IATA définit un accident comme étant un événement réunissant TOUTES les caractéristiques suivantes :

- Une ou des personnes (membres d'équipage ou passagers) sont montées à bord de l'aéronef avec l'intention de voler.
- L'intention de voler se limite aux activités aériennes commerciales normales, soit des vols de passagers ou de transport de fret réguliers ou affrétés. Les vols de jets d'affaires, de formation, d'essai ou de maintenance sont exclus.
- L'aéronef est propulsé par un moteur à turbine et a une masse maximum au décollage (MTOW) d'au moins 5 700 kg (12 540 lb).
- L'aéronef a subi des dommages structurels importants excédant 1 million \$ ou 10 % de la valeur résiduelle de la coque, selon le chiffre le moins élevé, ou a été déclaré perte de coque.
- Une perte de coque est un accident dans lequel l'aéronef a été détruit ou substantiellement endommagé, et qui ne sera pas réparé pour une raison ou une autre, notamment une décision financière du propriétaire.

ⁱ L'événement du 8 janvier 2020 au cours duquel le vol 752 de l'Ukrainian Airlines International a été abattu par un missile sol-air n'est pas compris, puisqu'il s'agissait d'un acte délibéré qui n'est pas classé comme accident.